Depuis 1941, le Conseil national de comptabilité a changé plusieurs fois de nom et de peau. Il est né Commission interministérielle du plan comptable, il est devenu Commission de normalisation des comptabilités, puis Conseil supérieur de la comptabilité, avant d'acquérir son nom qui n'est pas définitif, puisqu'il est destiné à se fondre dans la future Autorité des normes comptables. A travers les avatars du Conseil national de la comptabilité, on peut suivre à la trace 70 ans de normalisation comptable, et surtout le passage irréversible d'une normalisation privée à une normalisation étatique et enfin à une normalisation internationale. Dans ce parcours compliqué, le Conseil national de la comptabilité a souvent cherché sa place, une place qu'il est peut être en train de vraiment trouver.